

Direction des Affaires générales  
Décision n°2023-003

**LE PRÉSIDENT  
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC  
CAMPUS CONDORCET**

Vu le décret N° 2021-1315 du 8 octobre 2021 relatif à l'établissement public Campus Condorcet modifiant le décret N°2017-1831 du 28 décembre 2017,

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, notamment son article 19 ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

Vu la délibération n°2010-371 du 21 octobre 2010 de la commission nationale de l'informatique et des libertés formulant des recommandations sur la mise en place du vote électronique ;

Vu l'arrêté du 27 mai 2022 instituant un comité social d'administration au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et des comités sociaux d'administration d'établissement pour les établissements publics administratifs fixant le nombre de sièges à pourvoir pour l'EPCC à 4 titulaires et 4 suppléants ;

Vu la circulaire n° NOR : ESRH2223692C du 11 août 2022 relative aux élections professionnelles de décembre 2022 dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu la décision n°2022-030 du 8 décembre 2022 arrêtant la proclamation des résultats pour le comité social d'administration de l'établissement public Campus Condorcet ;

**ARRETE LA COMPOSITION DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC POUR  
LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL**

*(Liste UNSA Education)*

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
André CRISTO	Pascal COURAULT

*(Liste Sgen-CFDT)*

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Elsa NATHAN	Palmira DE SOUSA

**Onze membres  
pour un campus**

Centre national  
de la recherche  
scientifique

École des hautes  
études en sciences  
sociales

École nationale  
des chartes

École Pratique  
des Hautes Études

Fondation  
maison des sciences  
de l'homme

Institut national  
d'études  
démographiques

Université Paris 1  
Panthéon - Sorbonne

Université  
Sorbonne Nouvelle

Université Paris 8  
Vincennes Saint-Denis

Université  
Paris Nanterre

Université  
Sorbonne Paris Nord

(Liste commune CGT-FERC-SUP, SNTRS-CGT, SUD-RECHERCHE EPST)

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Céline BARBILLON	Emmanuelle PIERRON
Christelle ETCHENDA	Christine AUBRÉE

Fait à Aubervilliers, le 30 janvier 2023

Pierre-Paul Zalio  
Président de l'EP Campus Condorcet

Par délégation  
François Tavernier  
Directeur général de l'EP Campus Condorcet

Affichée et publiée le 31/01/2023 et exécutoire le 31/01/2023